## Politique environnementale





En tant qu'acteur industriel, nous avons la responsabilité de minimiser l'impact environnemental de nos sites de production et de nos produits.

Sculpteo s'engage à se doter d'un système de management environnemental (SME) comme défini dans la norme ISO 14050. Ce SME témoigne de la volonté de Sculpteo d'aller au-delà du respect des exigences réglementaires européennes et inscrit le développement durable au cœur de notre stratégie d'entreprise.

## Dans les faits, nous nous sommes engagés à :

- 1. Réduire les déchets liés au processus d'impression 3D,
- 2. Consolider le recyclage des matières premières d'impression et proposer une filière de recyclage des pièces obsolètes à destination de nos clients,
- 3. Améliorer notre utilisation de la ressource en eau dans les étapes de post-traitement,
- 4. Basculer vers une consommation d'énergie verte dans nos sites de production,
- 5. Faire évoluer nos offres vers des solutions plus durables en proposant des matériaux recyclés ou issus de sources renouvelables,

- 6. Rendre accessible le reporting de nos performances qui sert de base à l'ensemble de nos décisions,
- 7. Proposer des outils de mesure de l'impact environnemental de nos produits à nos clients,
- 8. Encourager l'adoption des mobilités douces ainsi que la sobriété numérique et énergétique dans nos locaux à Villejuif (France) et dans notre antenne américaine.
- 9. Sensibiliser nos collaborateurs au SME et leur donner les moyens de participer à son amélioration,

La mise en place de ce système fera s'inscrire les actions de Sculpteo dans une démarche d'amélioration continue. La présente politique est donc amenée à évoluer à mesure que nous atteignons nos objectifs et définissons de nouveaux indicateurs. Notre engagement envers l'environnement s'étend à nos collaborateurs, nos clients, notre communauté de partenaires au sens large.

Alexandre d'Orsetti, CEO

